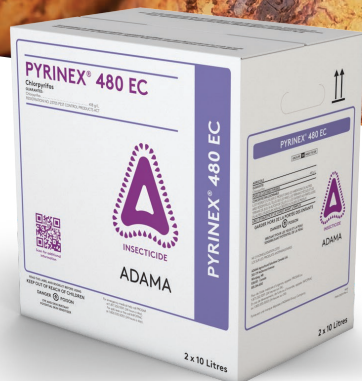




PYRINEX^{MD} 480 EC

Suppression flexible, à large spectre des insectes ravageurs dans les céréales, le canola et plusieurs autres cultures.



Matière active :

Chlorpyrifos

Groupe d'insecticides :

Groupe 1B

Formulation :

Chlorpyrifos 480 g/L = EC

Doses d'application et format :

Doses d'emploi courantes en grandes cultures :

- De 234 à 600 mL/acre ou de 17 à 42 acres/bidon de 10 L ; consulter l'étiquette pour les doses spécifiques
- 2 bidons de 10 L/caisse

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Ail
- Brocoli
- Brocoli chinois
- Carottes
- Céleri
- Céréales (blé, orge, avoine)
- Choux de Bruxelles
- Choux
- Chou-fleurs
- Concombres
- Fraises
- Maïs (de grande culture, sucré)
- Poivrons (verts)
- Pommes de terre
- Oignons
- Rutabagas
- Radis
- Tabac

PYRINEX^{MD} 480 EC est homologué pour près de 30 cultures.

Consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- Altise de la pomme de terre
- Autographe de la luzerne
- Cécidomyie orangée du blé (blé seulement)
- Charançon des graines
- Dendroctone du pin ponderosa
- Doryphore de la pomme de terre (larve)
- Fausse-teigne des crucifères (larve)
- Légionnaire berthia
- Légionnaire grise
- Légionnaire uniponctuée
- Mouche de l'oignon
- Mouche du chou
- Noctuelle du fraisier
- Puceron du noisetier
- Puceron russe du blé
- Punaise terne
- Punaises
- Sauterelles
- Tétranyque du blé
- Ver-gris à dos rouge
- Ver-gris moissonneur
- Ver-gris noir
- Ver-gris orthogonal
- Ver-gris panaché



PYRINEX^{MD} 480 EC

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Un insecticide organophosphoré qui supprime les insectes par contact, par ingestion et par inhalation des vapeurs.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES :

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les insectes spécifiques.

VOLUME D'EAU :

- Application terrestre : 20 à 80 L/acre
- Application aérienne : 4 à 12 L/acre

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

4 à 6 heures

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

PYRINEX^{MD} 480 EC peut être mélangé en réservoir avec les herbicides énumérés pour le blé, l'avoine et l'orge. Lors du mélange en réservoir, il faut d'abord ajouter l'herbicide dans le réservoir de pulvérisation, puis ajouter PYRINEX^{MD} 480 EC.

- 2,4-D (ester)
- Banvel^{MD} + 2,4-D amine
- BUMPER^{MD} 432 EC
- MCPA (ester)
- Velocity^{MD}

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau jusqu'aux $\frac{2}{3}$ du volume final de la pulvérisation.
2. En cas de mélange en réservoir, ajouter la quantité nécessaire d'herbicide ou de fongicide.
3. Ajouter la quantité requise de PYRINEX^{MD} 480 EC en agitant.
4. Remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au volume final souhaité.
5. Laisser l'agitateur en marche pendant le mélange et l'application.

ROTATION DES CULTURES :

Aucune restriction l'année suivante

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

Les céréales cultivées comme culture de couverture et traitées avec l'insecticide PYRINEX^{MD} 480 EC ne doivent pas être récoltées pour la consommation humaine ou animale dans les 60 jours suivant l'application.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE :

- Canola : 21 jours
- Céréales (blé, orge, avoine) : 60 jours
- Maïs (de grande culture, sucré) : 70 jours
- Pommes de terre : 70 jours

Consulter l'étiquette pour plus d'information sur les intervalles avant la récolte de cultures spéciales.

ENTREPOSAGE :

- Ne pas entreposer à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Éviter de conserver le produit à des températures élevées.
- Ne pas congeler.

CONSEILS PRATIQUES :

Éviter d'effectuer des traitements lorsque la température est élevée. Pour obtenir la meilleure suppression de la cécidomyie du blé et des vers gris, appliquer l'insecticide le soir (après 19 h) ou le matin (avant 8 h). Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir le sol, la plante ou l'insecte cible faisant l'objet du traitement.



Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.
1.855.264.6262
ADAMA.COM/CANADA/FR

^{MD/MC} BUMPER et PYRINEX sont des marques déposées d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives. © 2021 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.